

LA PRODUCTION ANNUELLE EN VOLUME

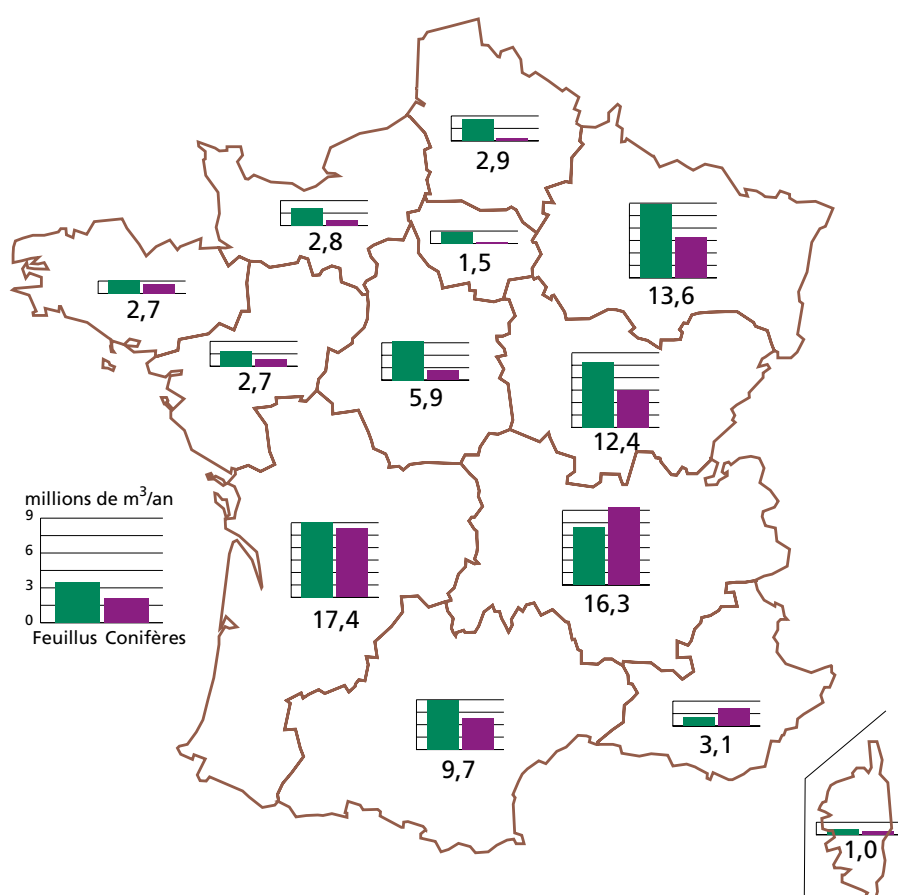
IGN
INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

La production biologique de bois en forêt correspond à l'accroissement de matière bois produit par la croissance des arbres pendant une période donnée, ici la période 2007-2015.

À l'IGN, la production biologique est estimée par la mesure des 5 derniers cerne entiers d'accroissement, donc sur une période de 5 ans. Elle est ensuite annualisée pour fournir une production biologique annuelle moyenne. Elle est exprimée en volume « bois fort tige* ».

Pour en savoir plus, téléchargez *L'IF n°28*

LA PRODUCTION PAR RÉGION ADMINISTRATIVE



Région administrative	Production (Mm ³ /an)
Île-de-France	1,5 ± 0,1
Centre-Val de Loire	5,9 ± 0,3
Bourgogne-Franche-Comté	12,4 ± 0,4
Normandie	2,8 ± 0,2
Hauts-de-France	2,9 ± 0,2
Grand Est	13,6 ± 0,4
Pays de la Loire	2,7 ± 0,2
Bretagne	2,7 ± 0,2
Nouvelle-Aquitaine	17,4 ± 0,6
Occitanie	9,7 ± 0,5
Auvergne-Rhône-Alpes	16,3 ± 0,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3,1 ± 0,2
Corse	1,0 ± 0,2
France	92,0 ± 1,3

La production annuelle en volume est la somme de plusieurs termes :

- la production des arbres vifs (accroissement des arbres vifs + recrutement) ;
- la production des arbres coupés ;
- la production des arbres chablis (chablis ordinaires).

Les chiffres donnés dans cette plaquette correspondent à l'ensemble de ces trois termes sur les périodes de végétation 2007 à 2015. Cette période est considérée comme la période 2007-2015, compatible avec les autres plaquettes pour établir le bilan des flux.

La production des arbres coupés correspond à la production des arbres prélevés durant la période mi-2007 à mi-2016.

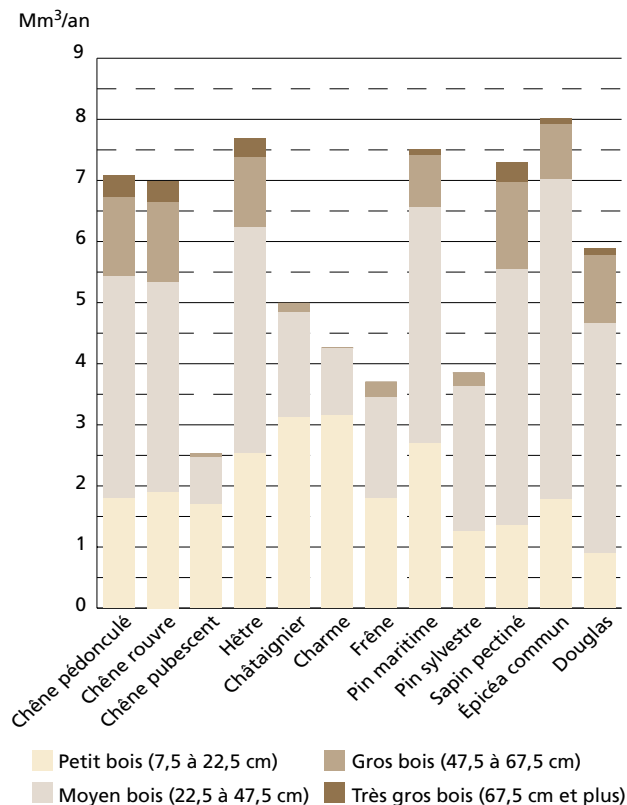
Les chablis de la tempête Klaus n'étant pas considérés comme des chablis ordinaires, leur production (coupé ou chablis) n'est pas prise en compte dans ce calcul.

* Le volume bois fort tige correspond à un volume sur écorce, ne comprenant ni les arbres de diamètre inférieur à 7,5 cm à 1,30 m, ni les branches, ni le tronc au delà de 7 cm (diamètre de découpe fin bout).

LA PRODUCTION PAR ESSENCE

Essence	Production	
	Mm ³ /an	Production Volume sur pied %
Chêne pédonculé	7,1 ± 0,2	2,4
Chêne rouvre	7,0 ± 0,3	2,4
Chêne pubescent	2,5 ± 0,2	2,5
Hêtre	7,7 ± 0,3	2,8
Châtaignier	5,0 ± 0,3	4,0
Charme	4,3 ± 0,2	4,1
Frêne	3,7 ± 0,2	3,8
Peuplier cultivé	2,7 ± 0,4	8,5
Autres feuillus	14,5 ± 0,4	4,5
Tous feuillus	54,5 ± 0,9	3,3
Pin maritime	7,5 ± 0,5	5,5
Pin sylvestre	3,9 ± 0,2	2,6
Sapin pectiné	7,3 ± 0,5	3,7
Épicéa commun	8,0 ± 0,6	4,1
Douglas	5,9 ± 0,6	5,5
Autres conifères	4,9 ± 0,5	3,6
Tous conifères	37,4 ± 1,2	4,1
Total	92,0 ± 1,3	3,6

Production annuelle en volume des principales essences



Production annuelle en volume par essence
et par classe de dimension

LA PRODUCTION PAR PROPRIÉTÉ

La ventilation de la production biologique par classe de propriété est assez similaire à celle de la surface forestière.

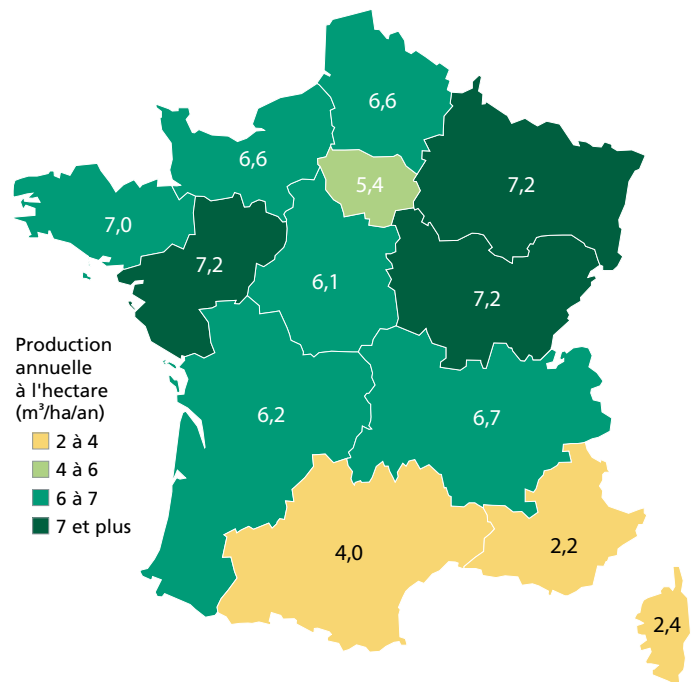
Classe de propriété*	Production	
	Mm ³ /an	%
Domainial	8,9 ± 0,4	10
Autre terrain public	14,7 ± 0,5	16
Privé et autre	68,4 ± 1,2	74
Total	92,0 ± 1,3	100

Production annuelle en volume par propriété

* cf. définition de la propriété en page 16 du tome méthodologie :

<http://inventaire-forestier.ign.fr/ocre-gp/docs/methodologie.pdf>

LA PRODUCTION À L'HECTARE



Production annuelle à l'hectare (m³/ha/an)

- 2 à 4
- 4 à 6
- 6 à 7
- 7 et plus

Production annuelle en volume à l'hectare
par région administrative



Service de l'inventaire forestier et environnemental

sife@ign.fr

© IGN 2017

IGN
INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE